

## Thèses du PS suisse sur la formation

# Les meilleures chances pour entrer dans la vie !

juin 2008

responsables : Pascale Bruderer, Jacqueline Fehr, Jean-François Steiert

secrétaire politique spécialisée : Chantal Gahlinger

*« L'éducation permet à l'être humain de ne pas rester dans la situation où l'a placé sa naissance, mais de réaliser le potentiel qui est le sien. »*

*Moritz Leuenberger, conseiller fédéral*

## **Égalité des chances dans l'école obligatoire : pour le bien de l'enfant !**

Préambule aux 11 thèses du PS suisse sur l'école publique obligatoire<sup>1</sup>

Le PS suisse s'engage pour une amélioration de la formation : pour une école orientée systématiquement en fonction des besoins et des droits des enfants, dans l'intérêt de la société et de son avenir ; une école qui place le bien de l'enfant au centre. Nous voulons une école qui soutienne les enfants dans leur développement et dans leur volonté d'apprendre, qui encourage leurs performances et leur permette de maîtriser les défis. Nous voulons une école qui place au centre l'unicité et l'individualité de chaque enfant, lui ouvrant de la sorte un accès à des chances identiques. C'est pourquoi nous exigeons des horaires continus à l'école et nous nous engageons pour de bonnes structures d'accueil de la petite enfance, qui soit aussi formatrices et offrent un environnement convivial et stimulant.

Une bonne école n'est ni un lieu où l'on s'amuse tout le temps, ni un camp d'entraînement, ni un élevage. Une bonne école se caractérise par un certain nombre de règles à respecter, un sens de la responsabilité et une atmosphère de confiance. Tout ceci implique des directions d'école professionnelles, des objectifs de formation transparents et une collaboration étroite avec les parents. Les bonnes écoles ont une culture scolaire basée sur le fair-play, le respect et la tolérance. Chaque décision qui y est prise est examinée sous l'angle de ses retombées pour l'égalité des chances entre femmes et hommes. L'école et la formation des enseignant-e-s intègrent les aspects de genre dans la pédagogie et la didactique. Des écoles de qualité ne tolèrent aucune violence ; pour leurs élèves et leurs enseignants, elles sont un lieu d'apprentissage et de travail motivant, d'où la peur est absente.

Le PS suisse s'engage pour une école publique obligatoire<sup>2</sup> ouverte aux réformes et capable de les intégrer. L'école obligatoire est dans notre pays le dernier endroit où les personnes

---

<sup>1</sup> Les thèses du présent document découlent du texte de 2001 sur les 12 thèses du PS suisse sur la formation et présentent dans une forme actualisée, complétée et différenciée, les options de politique de la formation. Elles sont une contribution à la mise en oeuvre de l'article constitutionnel cadre sur la formation, que le PS suisse avait lancé dans son principe et que le peuple et les cantons ont approuvés en 2006.

<sup>2</sup> Dans la suite du texte, on utilisera pour caractériser l'école obligatoire publique, gratuite et laïque, tant le terme d'école publique que le terme d'école obligatoire.

issues de toutes les catégories socioculturelles se rencontrent. L'école publique est donc le lieu d'intégration sociale le plus important. L'école obligatoire prépare nos enfants à la vie en démocratie. L'avenir d'une société démocratique dépend du fait que les enfants et les jeunes puissent devenir des citoyennes et des citoyens responsables et capables de discernement. L'école publique doit guider les enfants et les jeunes à l'indépendance, au sens des responsabilités et à la capacité de vivre en société. Elle doit poursuivre à l'avenir ce qu'elle a réussi par le passé en contribuant de manière décisive à la construction de l'État fédéral suisse ainsi qu'au développement de la démocratie et de valeurs sur lesquelles notre pays est construit. L'école est le lieu où les droits fondamentaux sont concrétisés, et l'accès à l'école publique constitue en lui un droit fondamental. C'est pourquoi les droits de l'homme, qui fixent de manière contraignante le droit à la formation, constituent le fondement de la politique scolaire et de formation du Parti socialiste suisse.

Nos institutions de formation sont toujours des points particulièrement chauds de l'évolution et des changements de la société. Aujourd'hui, l'école obligatoire se trouve ainsi confrontée à de fortes attentes et aux critiques qui en découlent.

Il est dès lors clair pour le PS qu'une école qui prétend accompagner les enfants et les jeunes vers l'avenir doit constamment se renouveler. Le projet de réforme HarmoS marque un premier pas dans la bonne direction. Partout en Suisse et notamment dans les cantons, le PS s'engage pour la concrétisation de l'accord HarmoS dans l'intérêt de la qualité de l'enseignement et de l'égalité des chances.

Toute personne qui s'occupe d'enfants et les accompagne doit se préoccuper sérieusement de leur développement et s'engager pleinement pour leur bien. Là où les parents atteignent leurs limites, il faut un accompagnement approprié. Les enseignantes et les enseignants doivent pouvoir s'appuyer sur des conditions cadre fiables compte tenu de leurs tâches très exigeantes. Ils doivent pouvoir être fiers du métier qu'ils exercent.

L'école est une partie de la formation et la formation est à son tour une partie du développement de l'être humain. En plus des contenus classiques des savoirs scolaires (développement cognitif), le développement social, spirituel, émotionnel, moteur et musical fait aussi partie de la formation. La science nous montre l'importance des relations entre l'acquisition des diverses capacités qu'acquiert un individu. La formation est partout, aussi bien dans les activités individuelles que dans l'enseignement. À côté de l'origine sociale, la formation est le lieu central de répartition des chances. De manière simplifiée, on peut relever que les chances d'un individu dans la vie dépendent directement de la qualité de sa formation.

Chaque individu doit avoir les mêmes chances d'accéder à une formation. Or, la réalité en est souvent encore bien éloignée. Les chances de formation d'un enfant dépendent fortement du niveau de formation et du statut social et économique de ses parents. On ne compense pas suffisamment les conditions familiales défavorables. L'école de l'avenir devra suivre à la lettre le principe de l'UNESCO « La formation commence le premier jour. » et, par conséquent, mettra à disposition des structures de jour pour tous les degrés.

## Thèses sur la formation

L'école publique du futur disposera d'un horaire continu avec un mandat global de formation, et sera accessible gratuitement à tous les enfants. Il n'y aura plus de séparation de responsabilité entre l'école, les activités organisées du temps libre et l'accompagnement ou la garde. Les branches d'enseignement intégreront des cours de sport, de travaux manuels et de musique. Au niveau pédagogique, l'école publique du futur et l'apprentissage précoce des enfants formeront un tout.

Même si notre vision ne peut se réaliser d'un jour à l'autre, nous avons la volonté d'entamer sa réalisation dès aujourd'hui. Les ressources que nous y consacrons représentent un investissement essentiel pour l'avenir ; elles doivent être mises à disposition de manière suffisante, sûre et conforme aux besoins. La mise en oeuvre de notre vision ne peut se faire qu'en accord harmonieux avec les autorités scolaires et en tenant compte des conditions locales.

L'école n'est pas le seul lieu de socialisation des enfants. Les parents, les camarades de jeu et les médias jouent également un rôle essentiel dans le développement de l'enfant. L'école n'est donc pas la seule responsable des qualifications et du degré d'intégration d'un enfant, même si sa contribution est primordiale et doit le rester. La politique de la formation évolue en interaction avec de nombreux autres facteurs d'évolution de la société et des décisions politiques. Il est donc important de coordonner l'évolution des domaines politiques touchés, soit la formation, la famille, le marché du travail et la sécurité sociale. Il faut ainsi tendre vers une vision d'ensemble qui renforce l'égalité des chances et qui ouvre aux enfants la voie vers une vie riche en opportunités.

***Si un sondage devait se faire dans 10 ans auprès de la population pour connaître l'institution étatique qui inspire le plus confiance, la réponse devra être : nos écoles ! C'est dans ce but que le PS travaille.***

## Les 11 thèses du PS suisse sur la formation

### 1. L'école à horaires continus avec un mandat global de formation

L'école de l'avenir est bien plus qu'un alignement de leçons les unes après les autres. Il faut dépasser la distinction catégorique entre le rôle des structures d'accueil et de l'école, car elle bétonne la séparation entre éducation et formation, entre accueil et encouragement. Les structures d'accueil de jour ne doivent pas être considérées comme des offres complémentaires d'accompagnement, mais elles sont une partie intégrante du mandat de formation dont l'objectif est d'encourager au mieux le développement de l'enfant. Les enfants font alors leurs devoirs à l'école durant la journée. Au lieu de répartir des heures de cours de manière isolée sur toute la journée, les activités sont concentrées et coordonnées. La musique, les arts visuels, les travaux manuels et le sport font parti du programme scolaire. Lorsqu'elles ont lieu en dehors de l'école, elles sont étroitement coordonnées avec les activités scolaires

- **Le PS exige pour l'ensemble du pays des écoles gratuites qui assurent la prise en charge des enfants sur l'ensemble de la journée avec un mandat global de formation.**

### 2. L'apprentissage commence dès la naissance

Les enfants sont curieux et apprennent dès leur naissance. Apprendre signifie se développer aux plans spirituel, émotionnel et social, quant à sa sensibilité, ses connaissances et ses facultés motrices. Pour que l'enseignement soit une réussite, les parents tout comme les enseignantes et les enseignants doivent mettre en place à tous les niveaux le cadre qui permettra aux enfants de trouver rapidement, pour l'ensemble des domaines de formation des incitations et des défis en bénéficiant des mesures d'encouragement et des soutiens individuels nécessaires. Cela touche notamment à l'apprentissage précoce de la langue, surtout pour les enfants de langue étrangère. Pour assurer les meilleures conditions de succès, l'apprentissage de la langue d'enseignement puis d'autres langues doit être accompagné de cours destinés à la maîtrise de la langue d'origine. L'objectif est que tous les enfants comprennent et parlent la langue d'enseignement au plus tard deux ans après avoir intégré le premier niveau. Pour les enfants et les jeunes de langue étrangère qui arrivent en cours de scolarité, l'école publique doit mettre à disposition des offres de formation ad hoc dont l'objectif est de pouvoir préparer l'élève le plus rapidement possible à intégrer une classe régulière.

- § **Le PS exige qu'on encourage un développement précoce des enfants qui soit adapté à leurs besoins. Pour assurer la continuité des apprentissages, les programmes de formation des accueils doivent former un tout avec les plans d'études de l'Ecole obligatoire. Dans les premières années primaires, il faut stimuler les enfants aussi bien à progresser dans leur langue maternelle qu'à apprendre la langue utilisée pour l'enseignement.**

### 3. L'égalité des chances et la motivation plutôt que la sélection

En Suisse, la scolarisation n'est pas seulement tardive, mais en plus, les sélections interviennent tôt et sont fréquentes. Les résultats de l'étude PISA montrent que les chances de réussite de l'enfant dépendent souvent plus de l'origine sociale, de l'enseignante ou de l'enseignant, du domicile ou du climat scolaire que de ses capacités réelles. Ceci nuit tout autant aux élèves eux-mêmes qu'à la qualité de l'ensemble du système scolaire et à la crédibilité de l'école. Les enfants méritent une école qui les encourage à réaliser de bonnes performances et qui les valorise. Il faut donc remplacer les mécanismes inefficaces de sélection par des objectifs de formation compréhensibles. L'école publique doit en principe prendre en compte, dans le cadre de classes régulières indépendantes de l'âge, le degré de développement et les capacités de chaque élève, les dons particuliers ainsi que les difficultés d'apprentissage et doit pouvoir assurer des soutiens individualisés et des durées de parcours flexibles dans la scolarité obligatoire. Objectif : une école obligatoire sans filières.

- § **Le PS exige des instruments d'évaluation standardisés et indépendants du type d'école, qui permettent à chaque élève de se situer de la manière la plus objective qui soit. Des transitions flexibles et des soutiens individualisés doivent à l'avenir remplacer dans la mesure du possible les mesures telles que les redoublements, les cours d'appui, les classes spéciales ou les classes préparatoires.**

### 4. L'intégration : des chances et des ressources pour les enfants.

Dans une optique d'égalité des chances, les enfants avec des besoins particuliers doivent être intégrés dans les classes régulières. Mais ce processus d'intégration ne saurait se limiter à proposer en supplément aux enfants concernés une aide pédagogique spéciale dans le cadre du système scolaire normal. Il faut bien davantage transformer l'école d'aujourd'hui de manière à l'orienter sur une philosophie pédagogique qui vise l'inclusion et qui soit ouverte aux différences et aux besoins individuels de tous les élèves et qui sache dès lors en tenir compte. Le corps enseignant formé pour les classes spécialisées d'aujourd'hui ne concentrera plus prioritairement ses efforts sur certains élèves déterminés, mais offrira à toute la classe un supplément de ressources en même temps qu'il sera un véritable appui pour le corps enseignant régulier.

- § **Le PS exige pour chacune et chacun les mêmes droits et les mêmes chances de formation. Les conditions essentielles pour parvenir à l'égalité des chances en matière de formation sont la viabilité optimale de l'école régulière assortie d'une vision inclusive de la pédagogie. La diversité des élèves doit aller de soi et être saluée expressément. L'enseignement régulier et l'enseignement spécialisé ne doivent pas former deux mondes propres, mais collaborer de manière étroite et permanente.**

## 5. Le corps enseignant a besoin de ressources et de soutiens en suffisance.

Chaque enseignante et chaque enseignant influence le quotidien scolaire selon sa vision de la profession et son plaisir à l'ouvrage. C'est pourquoi toute réforme scolaire doit être entreprise avec le corps enseignant. L'objectif doit être une école qui offre un environnement d'apprentissage et de travail motivant et stimulant. Pour y parvenir, le cadre est donné par des écoles aux horaires continus dirigées par des professionnels et dont le corps enseignant dispose de suffisamment de place et de temps pour assumer correctement ses diverses tâches dans le cadre et l'espace scolaire. À l'avenir, le lieu de travail du corps enseignant doit, pour l'essentiel, être l'école, même en dehors des heures d'enseignement. Des spécialistes doivent soutenir le corps enseignant dans ses multiples tâches. En appui aux enseignants, d'autres intervenants prennent en charge les enfants durant les activités parascolaires. Ces réformes de la formation entraînent globalement plus d'heures de travail et nécessitent des ressources suffisantes, en tenant compte notamment des conditions salariales et de travail du corps enseignant.

- § **Le PS exige, tant pour le corps enseignant que pour les écoles, un soutien suffisant et des ressources supplémentaires si elles s'avèrent nécessaires, de sorte que les enseignantes et les enseignants puissent répondre aux besoins des enfants en leur qualité de pédagogues engagés. Les HEP doivent orienter systématiquement leur formation sur les nouvelles exigences de la profession d'enseignant et d'enseignante. La formation des enseignantes et des enseignants doit être coordonnée au niveau national.**

## 6. Des directions d'école professionnalisées déchargent le corps enseignant et sont des interlocutrices pour les parents.

Conduire une école et concevoir ses activités est une tâche globale et complexe qui doit être menée de manière professionnelle. Des directions d'école doivent reprendre la plupart des tâches actuellement assumées par des autorités de milice : elles peuvent en effet contribuer de manière essentielle au climat d'apprentissage et de travail pour autant qu'elles disposent de compétences étendues (responsabilités budgétaires, conduite du personnel, y compris la compétence d'engager, organisation du déroulement quotidien de l'école). La légitimation démocratique de l'école publique est assurée par l'élection des autorités compétentes ainsi que par les législatifs qui adoptent les lois scolaires. Quant à savoir si un directeur ou une directrice d'école continue à dispenser un enseignement ou se consacre entièrement à ses tâches de direction, cela dépend de la grandeur de l'école et des conditions locales.

- § **Le PS exige des directions d'écoles qui soient professionnalisées et fortes et qui disposent de compétences globales (développement de l'école, garantie de la qualité, responsabilités budgétaires, conduite du personnel, y compris la compétence d'engager, atteinte des objectifs de formation, organisation du déroulement quotidien de l'école).**

## 7. L'école et les parents sont partenaires.

Les parents, les enseignant-e-s et les partenaires de l'école doivent travailler ensemble et éliminer les barrières artificielles du point de vue de l'enfant entre éducation, accompagnement et école. Il faut donc que les parents soient obligés de s'impliquer dans les questions qui concernent la vie de leurs enfants à l'école. On doit pouvoir s'attendre à qu'ils participent par exemple aux soirées de parents d'élèves et aux entretiens organisés par l'école. Parallèlement, il s'agit de prendre au sérieux leurs préoccupations : l'école et les autorités doivent s'efforcer de mettre en place des solutions qui tiennent compte de la réalité vécue par les parents. En revanche, les dispenses de certaines disciplines (p. ex. biologie, sport) pour des motifs religieux ne peuvent pas être admises. Il en va de même pour la scolarisation à domicile.

§ **Le PS suisse exige la réglementation claire de la collaboration entre les parents et l'école. L'école est en droit d'attendre de la part des parents que ceux-ci prennent au sérieux leurs tâches éducatives, qu'ils n'exercent pas une pression irréaliste sur leurs enfants pour que ceux-ci réussissent à tout prix et qu'ils respectent le partage des rôles entre l'école et la maison. Les parents ont le droit d'exiger que les écoles et les autorités prennent leurs besoins au sérieux.**

## 8. Une culture scolaire reposant sur le respect intègre toutes les personnes concernées et ne tolère aucune violence.

L'école est un lieu d'apprentissage et d'éducation du respect et de la tolérance. La formation à la démocratie et aux droits de l'homme font partie du programme et contribuent à transmettre les valeurs idoines. La violence ne peut être tolérée ni sur le chemin de l'école, ni dans l'aire de l'école, ni en classe, et doit donc être sanctionnée. Les conflits feront l'objet d'entretiens et on cherchera ensemble des solutions. Dans un tel environnement scolaire, tous les partenaires cohabitent et collaborent sans devoir craindre des actes de violence. Dans les salles de classe, les symboles religieux ne sont pas acceptés. Pendant les cours, les enseignantes et les enseignants ne sont pas autorisés à porter des symboles religieux qui attirent l'attention (croix, kippa, voile, etc.). Les élèves ont le droit de contribuer activement à aménager leur environnement et doivent disposer de possibilités de codécision dans une mesure appropriée à leur âge, par le biais de conseils d'élèves ou d'organes analogues. Lorsque les conditions locales le permettent, les différents degrés de l'école obligatoire doivent être réunis au sein d'un même établissement, sans filiales.

§ **Le PS suisse exige une culture scolaire reposant sur le respect mutuel, l'attention à l'autre et la tolérance. Il faut ménager aux élèves des possibilités d'exprimer leur avis. Là où se produit de la violence, la priorité doit aller à un engagement commun rapide selon le principe « prévenir, protéger, traiter ».**

## 9. Des standards nationaux contraignants pour améliorer la qualité

Les standards nationaux de formation rendront plus transparent le travail de l'école. L'atteinte des objectifs par le système scolaire est vérifiée au moyen du monitoring de la formation de manière à permettre de procéder aux améliorations nécessaires. Les standards de formation sont basés sur des modèles de compétence précis pour toutes les disciplines ou domaines d'enseignement. Les élèves reçoivent un portfolio qui documente leur leurs connaissances et leurs progrès. Cette méthode vise à promouvoir l'encouragement individuel de l'enfant et à renforcer la qualité de l'école.

- **Le Parti socialiste suisse soutient l'introduction prévue de standards communs de formation et exige un monitoring de la formation destiné au développement de la qualité ainsi qu'à l'égalité des chances. L'évaluation individuelle des connaissances et des compétences acquises doit être effectuée par le biais de portfolios. Ces derniers comprendront également des informations sur les progrès réalisés ainsi que sur les compétences sociales et personnelles.**

## 10. Un renforcement de l'école publique au profit de tous plutôt que des subventions à l'arrosoir au bénéfice de quelques privilégiés.

L'école publique joue un rôle essentiel pour la cohésion sociale et pour améliorer l'égalité des chances. Or, des réflexions de nature sociale et sociétale montre bien que le prétendu « libre choix de l'école » serait une évolution diamétralement opposée à l'égalité des chances, qui menacerait même la cohésion sociale. L'expérience montre que ce prétendu « libre choix de l'école » ne serait finalement utilisé que par une petite minorité de parents aisés vivant en milieu urbain et qu'il aboutirait en fin de compte à accroître encore la sélection sociale. De plus, le « libre choix » renforce les tendances centralisatrices, remettant en question l'existence des écoles de proximité dans les villages. Les enfants doivent fréquenter l'école publique là où ils vivent, dans leur environnement social de proximité. Des études internationales démontrent que le « libre choix de l'école » entraîne une forte hausse des coûts et ouvre la voie à une ségrégation sociale, sans que l'on puisse prouver une amélioration de la qualité. Une telle évolution serait absurde sur le plan économique et irait en sens inverse des efforts importants que fait la société pour mieux intégrer les jeunes issus de milieux défavorisés.

- § **Le PS exige une école publique forte financée par les pouvoirs publics pour toutes et tous et rejette catégoriquement « l'initiative pour l'école privée ». Il s'oppose tout aussi clairement au prétendu « libre choix de l'école » dans le cadre de l'école publique.. Nos impôts doivent être investis pour assurer un qualité élevée pour tous dans l'école publique, plutôt que d'être gaspillés pour arroser des écoles privées ou transporter des enfants dans des écoles éloignées de leur domicile. C'est pourquoi l'Etat n'a pas à financer des écoles privées.**

### 11. Gender mainstreaming pour une école apte à tenir compte des besoins des filles et des garçons

Pour l'école, il est de la plus grande importance de connaître et de respecter les différentes cultures et contextes des filles et des garçons, des enseignantes et des enseignants. L'égalité entre garçons et filles a une grande influence sur le parcours scolaire, les projets de vie et la vie quotidienne à l'école. L'école est le lieu où une conscience spécifique au genre peut être développée, où les filles et les garçons, les enseignantes et les enseignants peuvent apprendre à vivre ensemble de manière égalitaire et partenariale. A cet effet, la direction de l'école doit suivre le principe du « gender mainstreaming » et mettre en œuvre une pédagogie et une didactique tenant compte des aspects liés au genre, ce qui devra faire partie de la formation de base des enseignantes et des enseignants.

- **Le PS exige les mêmes droits et les mêmes chances de formation. Chaque école doit mettre en œuvre le principe du « gender mainstreaming », ce qui signifie que chaque décision doit être prise en tenant compte ses effets sur les genres. La pédagogie et la didactique tenant compte des aspects liés au genre font automatiquement partie de chaque école ainsi que de la formation des enseignantes et des enseignants.**